

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1) POUVOIR ADJUDICATEUR

**SYMPTTOM** (Syndicat Mixte pour le Tri Sélectif et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés de la Région de Monistrol sur Loire)

17, Rue du Général de Chabron

B.P. 20029

43120 MONISTROL sur LOIRE

France

Courriel : [marlene.petit@sympttom.fr](mailto:marlene.petit@sympttom.fr)

☎ 04 71 75 57 57

[www.sympttom.fr](http://www.sympttom.fr)

**Pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Président du SYMPTTOM

**Adresse Internet du profil d'acheteur** : <http://marchespublics.cdg43.fr>

### 2) MODE DE PASSATION

Le présent marché à procédure adaptée, est soumis aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et des articles 41 et 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015

### 3) OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'évacuation et le traitement des déchets plastiques collectés dans les déchetteries du SYMPTTOM. Le marché est réparti en 3 lots :

- **Lot 1** : évacuation et reprise des plastiques – Déchetterie Monistrol sur Loire
- **Lot 2** : évacuation et reprise des plastiques. – Déchetterie de Bas en Basset
- Lot 3** : évacuation et reprise des plastiques. – Déchetterie d'Yssingeaux

### 4) DUREE DU MARCHÉ

Le présent marché est conclu pour une durée de une année renouvelable trois fois, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 soit jusqu'au 31 août 2021.

### 6) RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sous format électronique à l'adresse suivante : <http://marchespublics.cdg43.fr>

Il peut aussi être remis gratuitement au candidat en exemplaire papier auprès du pouvoir adjudicateur.

### 7) DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse suivante : SYMPTTOM, 17, Rue du Général de Chabron B.P. 20029, 43120 MONISTROL sur LOIRE ou envoyées par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <http://marchespublics.cdg43.fr>.

### 8) DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

**le mardi 2 mai 2017 à 12 h 00, délai de rigueur**

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

## 9) CONDITIONS DE PARTICIPATION

DC1, DC2, attestations exigées par les articles du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.  
Références professionnelles et certificats de qualification.

## 10) CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- |  |                  |
|--|------------------|
| 1) <b>prix de la prestation</b> (critère noté sur 70 points) |                  |
| 2) <b>valeur technique</b> (critère noté sur 30 points)      |                  |
| - moyens humains   | <b>5 Points</b>  |
| - moyens matériels   | <b>5 Points</b>  |
| - développement durable                                      | <b>10 Points</b> |
| - qualité de la prestation                                   | <b>10 Points</b> |

## 11) MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

- ✓ Financement sur fonds propres ou emprunts
- ✓ Application des règles de la comptabilité publique
- ✓ Paiement par virement administratif sous 30 jours

## 12) PROCEDURES DE RECOURS

### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif  
6, cours Sablon  
B.P. 129  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tel : 04 73 14 61 00 - Fax : 04 73 14 61 22  
Courriel : [greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr](mailto:greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr)

## 13) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- ✓ D'ordre administratif : Madame Marlène PETIT, Assistante de direction
  - ✓ D'ordre technique : Monsieur Michel OLAGNON, Directeur
- S'adresser auprès du pouvoir adjudicateur.

**Date d'envoi à la publication** : le 11 avril 2017